

Annexe 35-5A
Communiqué 2^e partie de l'audience
Mise à jour : 11 juin 2003

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 01

**Hebdomadaires régionaux de la province de Québec
+ Nouveau-Brunswick comprehensive + Nouvelle-Écosse comprehensive + Île-du-Prince-Édouard
comprehensive + Terre-Neuve comprehensive**

Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS A S'EXPRIMER

A COMPTEUR DU 18 MAI PROCHAIN

Québec, le 4 mai 2004 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) débutera la deuxième partie de l'audience publique sur les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent à **Québec le 18 mai prochain à compter de 19 h**. Les séances, qui se poursuivront le lendemain à 13 h, se tiendront à la salle Bergenia de l'Hôtel Quartier, situé au 2955, boulevard Laurier, arrondissement Sainte-Foy-Sillery.

Selon les intentions de mémoire reçues jusqu'à maintenant, la commission annonce qu'elle tiendra également des séances aux **Îles-de-la-Madeleine le 26 mai à compter de 19 h (heure locale) et le 27 mai à compter de 13 h (heure locale)**. Ces séances auront lieu au Centre civique de Cap-aux-Meules situé au 460, chemin Principal.

Les citoyens, les groupes, les organismes et les municipalités qui désirent faire connaître leur opinion peuvent déposer un mémoire, qu'ils pourront présenter en audience aux endroits mentionnés précédemment si telle est leur intention, **ou en lien téléphonique lors de l'une ou l'autre des séances prévues à l'horaire**. Les personnes qui ne voudraient pas rédiger de mémoire pourront, le cas échéant, exprimer oralement leur point de vue devant la commission aux endroits mentionnés ci-dessus.

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, **toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée dès aujourd'hui à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Danielle Dallaire**, en composant le (418) 643-7447, poste 422 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

COMMENT TRANSMETTRE UN MÉMOIRE ?

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire devra être transmis **au plus tard le 14 mai 2004** au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de **M^{me} Danielle Dallaire**.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à sismiques@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion. En règle générale, un

mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au sujet de même qu'il fait état des préoccupations et des opinions liées au sujet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible en version électronique dans le site Internet du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au dossier au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski ;
- Bibliothèque du Cégep de la Gaspésie, 96, Jacques-Cartier, Gaspé ;
- Bibliothèque municipale de Cap-aux-Meules, 315, chemin Principal, Îles-de-la-Madeleine ;
- Bibliothèque Louis-Ange-Santerre, 500, rue Jolliet, Sept-Îles.

Vous pouvez également consulter en tout temps le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca. Le dossier y est disponible, de même que tous les documents qui seront déposés par la commission pendant le mandat. En outre, les étapes de la consultation seront annoncées dans la rubrique *À surveiller* du site Internet de la commission. Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent consulter gratuitement le site du BAPE aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de Matane (Fonds de solidarité FTQ), 520, avenue Saint-Jérôme ;
- Bibliothèque du Vieux-Couvent, 99, place Suzanne-Guité, New Richmond ;
- Bibliothèque municipale Alice-Lane, 6, avenue Radisson, Baie-Comeau ;
- Hôtel de ville de Tadoussac, 162, rue des Jésuites.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 31 août 2004. Ce rapport contiendra notamment l'examen des enjeux et des pistes de solution qui avaient été identifiés par le *Comité d'experts sur les enjeux environnementaux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*, de même que des recommandations quant aux avenues à privilégier dans une perspective de développement durable.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Marie-Ève Chamberland au (418) 643-7447 poste 533 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : sismiques@bape.gouv.qc.ca.